Mise en ligne le 10 février 2026

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260210-13-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-02-2026
Publication le : 10-02-2026

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 5 février 2026

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 20

Date de convocation : 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, Jean-Charles BANCHERI, Sébastien MAGNIER, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Eric GLENAT, Stéphanie BESSET, Nicole CLUZEL, Clotilde BERTHIER, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Franck PRESUMEY donnant pouvoir à Monsieur Xavier HEDOU, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET.

Monsieur Yann GUELY est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-4.1-004

Modification du tableau des effectifs - Promotion interne 2026

Monsieur le Maire expose :

Suite à la campagne de promotion interne au titre de l'année 2026, les dossiers de deux agents ont été retenus. Ils sont inscrits sur listes d'aptitude départementales et conservent leurs emplois. Il convient de créer les postes correspondant aux nouveaux grades afin de les nommer :

Direction/Service	Emploi	Grade	Date d'effet
Direction des Ressources Humaines	1 poste à temps complet	Rédacteur principal 2e classe	05/02/2026
Vie scolaire	1 poste à temps complet	Agent de maîtrise	05/02/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

.../...

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20260210-13-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 10-02-2026

Publication le : 10-02-2026

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Adopte** la création des emplois détaillés ci-dessus
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 6 février 2026
Le Maire

